

Erreur de diagnostic dans un cancer du sein

Par moussia, le 27/08/2013 à 23:27

Bonjour,

J'ai eu un cancer du sein diagnostiqué "in situ" il y a trois ans; donc, pas de suivi, pas d'analyses, rien du tout.

Il y a un an, métastases osseuses et osteo médullaires: le chirurgien qui m'a opérée reconnaît qu'il ne s'agissait donc pas d'un cancer in situ.

Je pense qu'il y a donc eu une erreur de diagnostic, même s'il n'y a pas eu forcément faute médicale.

Est il possible de faire quelque chose dans ce cas là? Un dédommagement est il prévu? Je précise que j'ai perdu la possibilité de travailler, et que ma vie s'est trouvée grandement changée... Sans compter le pronostic...

Je ne sais pas à qui m'adresser pour avoir des conseils; je n'ai pas d'argent pour consulter un avocat...

Merci de bien vouloir répondre à ma question.

Moussia